Chapitre 9

Loi Binomiale

I. SUCCESSION D'ÉPREUVES INDÉPENDANTES

A. RAPPEL

Deux épreuves successives sont indépendantes lorsque le résultat de la première n'influe pas sur le résultat de la deuxième.

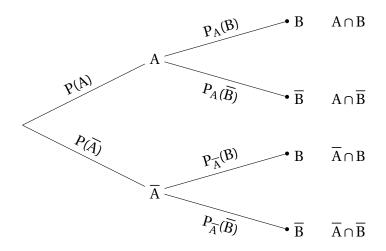


FIGURE 9.1. – Arbre de Probabilité qui Présente l'Indépendance des Épreuves Ainsi, A et B sont deux événements indépendants si et seulement si :

- $--P_A(B) = P_{\overline{A}}(B) = P(B)$
- $--P(A \cap B) = P(A) \times P(B)$

B. Modélisations

On peut représenter une succession de n épreuves indépendantes par un arbre pondéré (une issue de cette succession d'épreuves est alors un chemin sur l'arbre).

Si les n épreuves indépendantes ont pour univers respectifs $\Omega_1, \Omega_2, \cdots, \Omega_n$, les issues de ces n épreuves sont les éléments du produit cartésien $\Omega_1 \times \Omega_2 \times \cdots \times \Omega_n$.

C. EXEMPLE

Un restaurant propose deux entrées e_1 et e_2 , trois plats p_1 , p_2 , et p_3 et un dessert d. Un client prend au hasard une entrée, un plat, et un dessert.

L'ensemble des issues de cette expérience est $\Omega = \Omega_1 \times \Omega_2 \times \Omega_3$ où $\Omega_1 = \{e_1; e_2\}, \ \Omega_2 = \{p_1; p_2; p_3\}, \ \text{et } \Omega_3 = \{d\}.$

Ainsi,
$$\Omega = \{(e_1, p_1, d); (e_1, p_2, d); \dots\}.$$

On peut aussi représenter la situation par un arbre:

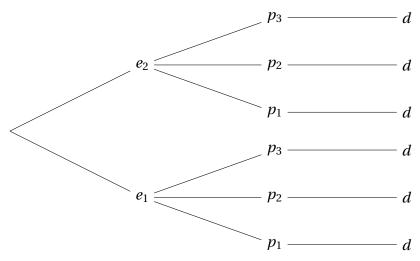


FIGURE 9.2. – Arbre Pondéré Représentant la Situation

II. LOI BINOMIALE

A. ÉPREUVE DE BERNOULLI

1. Définition

Une *épreuve de* BERNOULLI est un expérience aléatoire possédant deux issues qu'on appelle généralement « succès » et « échec ». La probabilité du succès p est appelée paramètre de la loi de BERNOULLI.

k_i	0	1
$P(X = k_i)$	1-p	р

FIGURE 9.3. – Loi de la Variable Aléatoire X

X est une variable aléatoire donnant le nombre de succès (il n'y a que deux possibilités : 0 ou 1). On dit que X suit la loi de BERNOULLI. Penser à un jeu de pile ou face.

2. Propriété

Si X est une variable aléatoire suivant la loi de BERNOULLI de paramètre p, alors, l'espérance de X est E(X) = p et sa variance est V(X) = p(1 - p).

B. SCHÉMA DE BERNOULLI

1. Définition

Un *schéma de* BERNOULLI est une répétition de n épreuves *identiques* et *indépendantes* à deux issues (n épreuves de BERNOULLI).

Une issue de cette expérience aléatoire est un élément (n-uplet) de $\Omega = \{S; \overline{S}\}^n$.

2. Exemple

On tire successivement 4 fois à pile ou face avec une pièce (truquée peut-être) dont la probabilité de tomber sur « pile » est p.

Les tirages obtenus sont des 4-uplets composés de P et de F (si l'on note P l'événement « tomber sur pile » et F « tomber sur face »).

Un exemple de tirage est (P,F,F,F). On peut aussi noter S et \overline{S} au lieu de P et F.

C. Loi Binomiale

1. Définition

On considère une expérience aléatoire qui suit un schéma de BERNOULLI, autrement dit, une répétition de n épreuves identiques et indépendantes à deux issues (succès et échec) dont la probabilité de succès est p.

La variable aléatoire donnant le nombre de succès suit la *loi binomiale* de paramètres n et p, notée $\mathcal{B}(n,p)$. Cette loi est aussi parfois appelée loi du nombre de succès.

2. Propriété

Soit X une variable aléatoire suivant la loi binomiale de paramètres n et p, on peut aussi noter X ~ $\mathcal{B}(n,p)$.

Pour tout entier k compris entre 0 et n:

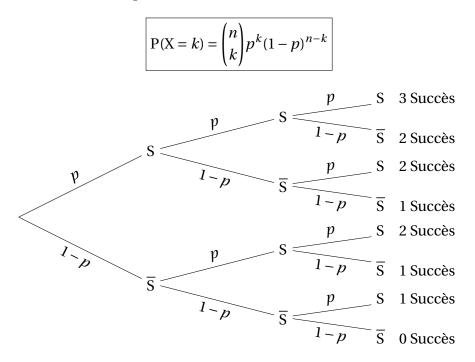


FIGURE 9.4. – Illustration de la Loi Binomiale

A. DÉMONSTRATION

Dans l'arbre, chaque chemin contenant exactement k succès passe par k branches de probabilité p et n-k branches de probabilité 1-p. Ainsi la probabilité d'un tel chemin est $p^k(1-p)^{n-k}$.

On compte ensuite le nombre de chemins contenant k succès : il y en a $\binom{n}{k}$.

On peut aussi considérer qu'un tirage est un n-uplet contenant des S et des \overline{S} .

Ainsi, un tirage contenant k succès comporte k fois la lettre S et n-k fois la lettre \overline{S} . Le nombre de façons de disposer les k « S » parmi les n éléments est $\binom{n}{k}$.

B. EXEMPLE

Avec nos 4 tirages de pièce truquée, si on a $p=\frac{2}{3}$ (la probabilité de tirer « pile » est $\frac{2}{3}$) et si on note X la variable aléatoire donnant le nombre de « pile », on a :

$$P(X = 1) = {4 \choose 1} \left(\frac{2}{3}\right)^1 \left(1 - \frac{2}{3}\right)^{4-1} = 4 \times \left(\frac{2}{3}\right) \times \left(\frac{1}{3}\right)^3 \approx 0,099$$

3. Propriété

Soit X une variable aléatoire suivant la loi binomiale $\mathcal{B}(n, p)$.

L'Espérance de X est
$$E(X) = np$$
.
La variance de X est $V(X) = np(1-p)$.
L'Écart-type de X est $\sigma(X) = \sqrt{np(1-p)}$

Démonstration dans chapitre sur les opérations sur les Variables Aléatoires.

A. EXEMPLE

On reprend la pièce truquée précédente, qu'on lance quatre fois. X est toujours la variable aléatoire donnant le nombre de « pile ».

$$E(X) = 4 \times \frac{2}{3} \approx 2,67 \quad \text{(On peut espérer d'obtenir 2,67 piles sur 4 tirages)}$$

$$\sigma(X) = \sqrt{4 \times \frac{2}{3} \times \frac{1}{3}} \approx 0,94 \quad \text{(Dont l'interprétation est moins intéressante)}$$